

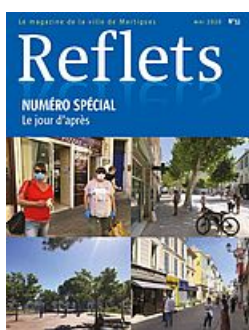
## Déconfinement

La période de déconfinement commence. Afin d'amorcer ce mouvement dans les meilleures conditions tout en empêchant au maximum la propagation de ce virus, la commune de Martigues met en place des mesures particulières. Découvrez ci-dessous les différentes dispositions prises.

## Informations pratiques

### Les mesures prises

### « Reflets » – Numéro spécial "Déconfinement"



[Découvrez le n° SPECIAL "Déconfinement" en AVANT-PREMIERE en cliquant ici.](#)

### ATTENTION !

Ce mois-ci, le magazine ne sera pas distribué pour cause de confinement lié à l'épidémie de coronavirus.

### Distribution de masques



La mairie de Martigues distribue un masque en tissu réutilisable aux habitants **de plus de 16 ans** qui en ont fait la demande.

Pour celles et ceux qui se sont inscrit(e)s des envois de SMS sont en cours d'envoi par la mairie pour fixer un jour et un horaire de récupération.

### Le(s) fiche(s) « Mémos »

# CRISE SANITAIRE

## CORONAVIRUS

Prenez soin de vous et de vos proches



QUESTIONS/RÉPONSES

### ASSOCIATIONS

#### ET CRISE SANITAIRE DU COVID-19

Pour vous accompagner et vous aider à traverser cette période d'incertitudes et d'arrêt brutal d'activité, la Ville de Martigues a souhaité reconstituer les liens vers les réponses aux questions que vous pouvez vous poser. Ces réponses ne sont pas exhaustives et sont mises à jour au fur et à mesure de l'évolution de la crise sanitaire sur le site [ville-martigues.fr](http://ville-martigues.fr)

#### ASSOCIATION AYANT DÉPOSÉ UN DOSSIER DE SUBVENTION COMPLET POUR L'ANNÉE 2020 AUPRÈS DES SERVICES DE LA VILLE DE MARTIGUES, QU'EN EST-IL DE SON INSTRUCTION ?

MAJ le 08/06/2020 :

Pour mémoire, **toutes les subventions aux associations doivent être soumises au Conseil Municipal**. Il était prévu que celles-ci soient présentées au Conseil Municipal fin avril.

Malheureusement, la crise sanitaire actuelle a empêché pendant plusieurs semaines toute réunion des Conseillers Municipaux sous quelque forme que ce soit.

Depuis le 11 Mai, les mesures nationales de déconfinement permettent une reprise progressive de la vie publique locale. Ainsi, le Conseil Municipal devrait prochainement se réunir pour se prononcer sur l'attribution des subventions.

La Ville n'est toujours pas en mesure aujourd'hui de vous renseigner quant à une date précise et exacte d'attribution mais la situation devrait se régulariser au plus vite.

Les services de la Ville restent à votre disposition pour toute autre question ou pour vous aider dans vos démarches aux coordonnées habituelles :

**Associations sportives :** [subventions.sport@ville-martigues.fr](mailto:subventions.sport@ville-martigues.fr) - Tél. 04 42 44 32 10

**Associations culturelles :** [subventions.culture@ville-martigues.fr](mailto:subventions.culture@ville-martigues.fr) - Tél. 04 42 10 82 90

**Associations relevant de la Santé :** [subventions.sante@ville-martigues.fr](mailto:subventions.sante@ville-martigues.fr) - Tél. 04 42 06 90 75

**Pour toutes les autres :** [subventions@ville-martigues.fr](mailto:subventions@ville-martigues.fr) - Tél. 04 42 44 33 44

#### ASSOCIATION DONT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DEVAIT SE TENIR DURANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT, QUELLES MESURES ONT ÉTÉ PRISES POUR RESPECTER LA VIE STATUTAIRE DE L'ASSOCIATION ?

2 situations possibles :

- Vos statuts ne précisent aucune date. **L'assemblée générale est reportée à une date ultérieure.**

- Vous ne pouvez pas déplacer l'assemblée générale, les ordonnances prises par le Gouvernement permettent la tenue des Conseils d'Administration et des **Assemblées Générales à distance de façon dématérialisée**, même si cette possibilité n'est pas prévue dans les statuts de votre Association.

En outre, elles laissent **un délai de 3 mois supplémentaires soit jusqu'au 30 septembre 2020** pour réaliser les obligations relatives à l'établissement et l'approbation des comptes.

#### POUR PLUS D'INFORMATIONS :

<https://www.associatheque.fr/fr/actualite-convocation-tenue-deroulement-assemblees-generales-temps-crise.html>

Vous trouverez ci-dessous un lien comportant une **liste d'outils pour faciliter vos échanges à distance** :

<https://www.associationmodeemploi.fr/article/les-outils-pour-se-reunir-a-distance.70756>

Vous pouvez également consulter les ordonnances n°2020-306, n°2020-318 et n°2020-321 du 25 mars, ainsi que l'ordonnance n°2020-347 du 27 mars.

## Ré-ouverture - Modalités

ADMINISTRATION. Hôtel de ville



ADMINISTRATION. Services et structures restants fermés



ADMINISTRATION. Accueils municipaux de proximité et mairie annexe



CCAS/CIAS - Aides et actions sociales



CCAS/CIAS - Pôle Infos seniors



CCAS/CIAS - Santé/Handicap



CULTURE. Archives communales



CULTURE. Médiathèque Louis Aragon



CULTURE. Musée ziem



CULTURE. Site Picasso conservatoire de musique et de danse



CULTURE. Structures « Ville d'Art et d'histoire »



EDUCATION-FAMILLE. Accueil des enfants du personnel de santé



EDUCATION-FAMILLE. Espace enfance famille



EDUCATION-FAMILLE - Petite enfance



ENVIRONNEMENT. Allô Martigues



EQUIPEMENTS COMMUNAUX - Ouverture/Fermeture des sites



FUNERAIRE. Cimetières



FUNERAIRE. Centre funéraire



NUMERIQUE. Les Espaces Publics Numériques (EPN) de la Maison de la Formation



## ENSEIGNEMENT. Ecoles maternelles et élémentaires

ENSEIGNEMENT. Ecoles maternelles et élémentaires



## Habitat

HABITAT : coordonnées



HABITAT :« Location et paiement du loyer, que faire en cas de difficultés de trésorerie ? »



Covid 19 - Aide exceptionnelle aux impayés de loyer



## ECONOMIE. Marchés

ECONOMIE. Les marchés d'approvisionnement



## Santé

Masques



## STATIONNEMENT

Stationnement



## ENVIRONNEMENT.

Plages et littoral



Régie des eaux



Collecte des déchets / Déchèteries



## Tourisme

Informations pratiques - Réouverture de l'Office de Tourisme



## Transport

Informations pratiques - Transport



## Plus d'infos

Informations pratiques - Plus d'infos



## Communiqués



› 12 mai 2020. [DECLARATION DE GABY CHARROUX, maire de Martigues. Demande de dérogation pour la réouverture des plages \(https://www.ville-martigues.fr/information-transversale/actualites/declaration-gaby-charroux-va-demander-une-derogation-pour-la-reouverture-des-plages-1817\)](https://www.ville-martigues.fr/information-transversale/actualites/declaration-gaby-charroux-va-demander-une-derogation-pour-la-reouverture-des-plages-1817)



› 4 mai 2020. [DECLARATION. GABY CHARROUX, maire de Martigues indique que les écoles n'ouvriront pas le 11 mai](https://www.ville-martigues.fr/services-en-ligne/deconfinement)



<https://www.ville-martigues.fr/services-en-ligne/deconfinement>

## Rappel



[https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2020/03/coronavirus\\_gestes\\_barriere\\_spf.pdf](https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2020/03/coronavirus_gestes_barriere_spf.pdf)

- > **Télécharger. L'affiche des gestes barrières**  
([https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2020/03/coronavirus\\_gestes\\_barriere\\_spf.pdf](https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2020/03/coronavirus_gestes_barriere_spf.pdf))

## En savoir plus

- > [La page "Coronavirus"](#)

## Voir aussi



<https://www.maritima.info/>

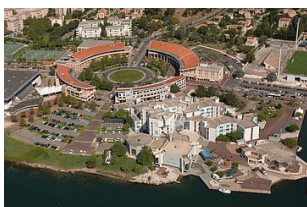
- > Le site de [Maritima infos](https://www.maritima.info/) (<https://www.maritima.info/>)



<https://www.paca.ars.sante.fr/coronavirus-informations-et-recommandations>

- > Le site de [l'Agence Régionale de Santé PACA](https://www.paca.ars.sante.fr/coronavirus-informations-et-recommandations) (<https://www.paca.ars.sante.fr/coronavirus-informations-et-recommandations>)

## Contact



### SERVICES MUNICIPAUX **MAIRIE DE MARTIGUES**

- 📍 Rond point de l'hôtel de ville  
Avenue Louis Sammut  
13500 Martigues (<https://www.google.com/maps/?q=Rond+point+de+l'hôtel+de+ville+Avenue+Louis+Sammut+13500+Martigues>)
- 🕒 Ouverture de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi
- 📞 0442443333
- ✉ [Courriel](#)

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.  
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser